



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la convocation : 15 juillet 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 22 JUILLET 2025
2025 / 33**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-deux du mois de juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Amaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, Mme PALLOT Irène.

Excusés : Mme FILET Marie-Claude (procuration donnée à Mme SANDRIN Annie), M. PACCOUD Christian (procuration donnée à M. MANIGAND Hervé).

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : PROJET DE REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ENSEMBLE BATI « SALLE POLYVALENTE-RESTAURANT SCOLAIRE – AJOURNEMENT

Considérant la délibération 2024/23 du 21 mai 2025 approuvant le programme de travaux,
Considérant les diverses réunions du comité de pilotage et notamment celle du 5 mai 2025 présentant l'avant-projet sommaire,

Compte-tenu des questionnements relatifs à ce projet,

Après débat, le Conseil décide de procéder à un vote à bulletin secret afin de se prononcer sur l'ajournement ou la poursuite de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention et 1 vote nul,

DECIDE de l'ajournement du projet de réhabilitation et extension de l'ensemble bâti « salle polyvalente – restaurant scolaire.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Le Maire,
Annick GRÉMY